

Réunion du 23 novembre 1993.

Le vingt trois novembre mil neuf cent quatre vingt trois, à dix sept heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M^r JOSEPH Richard, maire. Les séances ont été publiques.

Date de convocation: 17 novembre 1993.

Présents: M^{rs} et M^{mes}: JOSEPH Richard, FERRET Serge, M^{me} MAGNE Simone, HILARY Francis, PHELIPPENI Nicole, VIOLET Clotilde, BORDIERON Raymond, MARTIN Michel, MARTIN Marcel.

Absent: M^r BOURREAU Bernard.

Secrétaire de séance: M^r HILARY Francis

251. Communauté de communes d'Horté et de Lavalette: M^r le Maire donne lecture au Conseil Municipal de l'arrêté de M^r le Préfet du 21 octobre 1993 fixant le périmètre du projet de communauté de communes d'Horté et de Lavalette ainsi que les statuts ci annexés.
- Vote du règlement et des statuts: Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de vote, à la majorité de 5 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions, d'adhérer à la structure telle que définie dans l'arrêté.

précité et d'adopter les statuts ci annexés.

255 Voirie: virage dangereux
chez Bernard.

M^r Bordenon propose au Conseil Municipal la pose d'une glorie au lieu dit "chez Bernard" à l'endroit où un virage dangereux ne permet pas la visibilité (Subvention R D 41 et vote communal R 21) Le Conseil Municipal donne son accord.

256 Don M^r Goultebroze

M^r le Maire informe le Conseil Municipal, d'un don de 200 F fait à la commune par M^r Goultebroze Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte ce don à l'unanimité.

257 Habitat gazinière
celle

M^r le Maire demande son avis au Conseil Municipal pour l'achat d'une gazinière pour la salle d'assemblée. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, est pour l'achat d'un matériel neuf.

258 Subvention Société
de Chasse.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote une subvention de 1500 F à la Société de Chasse de Combres, par prélèvement sur le compte 6312 et versement au compte 657.

259 Subvention Restos
du Cœur.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote une subvention de 250 F aux "Restaurants du Cœur" Rue de la Gendarmerie Lit Couronne par prélèvement sur le compte 6312 et versement au compte 657.

260 Divers

M^r le Maire donne compte rendu au Conseil Municipal de la réunion concernant les nuisances au fleur d'au curciat pour les fond. L'ordre transportent des matériaux d'entretien provenant des carrières exploitées sur le sol de la commune.

Il est demandé que le brouard ^{accidentel} monté au de la commune soit évité, son maintien étant difficile pour les porteurs.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits. Ont signé les membres présents.

[Signature]
Maire

[Signature]

[Signature]
Maire

[Signature]
Maire

[Signature]
Maire